



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question au Gouvernement n° 1182

Texte de la question

PROGRAMMES SCOLAIRES

M. le président. La parole est à M. Luc Belot, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Luc Belot. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, après dix ans de casse du service public de l'éducation, de coupes budgétaires aveugles, nous constatons tous que notre école entre dans une nouvelle ère. Il ne s'agit pas d'une simple réforme comme l'éducation en a peut-être même trop connu. Aujourd'hui, c'est bien le nouveau modèle français de l'éducation que nous construisons (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC*) : enfin une vraie formation professionnelle des enseignants, enfin des créations de postes dans les zones les plus déficitaires où l'urgence est constatée, enfin des rythmes favorisant la réussite scolaire, car on comprend bien que l'on apprend mieux à lire le mercredi matin que le vendredi après-midi.

Pour autant, monsieur le ministre, une difficulté demeure. Depuis des années, les programmes de l'éducation ne donnent pas satisfaction. D'abord, à force d'ajouts permanents, ils sont devenus beaucoup trop lourds, mettant en difficulté les élèves et entravant l'innovation pédagogique. Ensuite, et avec une certaine incohérence, ils souffrent d'une cruelle absence de continuité, en particulier entre le primaire et le collège. En s'appuyant sur le socle commun, de nouveaux programmes sont donc indispensables, remettant ainsi l'élève au cœur du dispositif éducatif.

C'est la raison pour laquelle la loi de refondation de l'école a prévu la création du Conseil supérieur des programmes. Composé de dix-huit personnes, il intégrera pour la première fois la représentation nationale, avec Sandrine Doucet pour notre côté de l'hémicycle et Annie Genevard pour l'autre côté.

Fort de la consultation que vous avez su engager auprès des enseignants, pouvez-vous nous indiquer les attentes du Gouvernement sur ce sujet essentiel (« *Allo !* » *sur les bancs du groupe UMP.*) et la façon dont vous envisagez d'associer la communauté éducative aux premiers résultats des travaux du Conseil supérieur des programmes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

Un député du groupe UMP . De ce qu'il en reste...

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député, le Conseil supérieur des programmes sera installé demain. Il a été créé par la représentation nationale pour mettre aussi de la transparence dans la façon dont nous fabriquons les programmes, c'est-à-dire dont nous définissons ce qu'un citoyen du XXI^e siècle doit savoir. Ce que j'en attends, c'est que l'on remette de la cohérence et de l'efficacité dans les programmes, pour la réussite de tous les élèves.

Nous devons, d'abord, être capables d'harmoniser le socle commun de compétences, de connaissances et de culture, qui définit ce que la scolarité obligatoire doit donner à chaque enfant, avec les programmes mais aussi, bien entendu, avec l'évaluation des élèves et la formation des professeurs. C'est la première mission du Conseil supérieur des programmes : instaurer cette cohérence qui fait défaut. Cela permettra bien entendu de mettre fin à des polémiques ou à des difficultés qui durent depuis trop d'années et cela contribuera à la réussite des élèves.

Nous devons en même temps être capables de prévoir ce que sont les disciplines de demain. Les savoirs ont évolué, les frontières entre les disciplines aussi, et nous souhaitons tous introduire dans l'enseignement obligatoire un certain nombre de nouveaux enseignements : d'abord, le parcours d'information, d'orientation et de connaissance des métiers, pour que les élèves puissent mieux connaître l'entreprise et mieux se déterminer, ensuite, le parcours d'orientation artistique et culturel, qui sera proposé à chaque enfant de France, enfin, l'enseignement moral et civique, la morale laïque, que nous souhaitons offrir du CP à la terminale.

Le Conseil supérieur des programmes s'installe demain. Je vous souhaite à tous un bon travail. Il doit travailler dans l'indépendance, mais avec sérieux, dans l'intérêt des élèves.

Données clés

Auteur : [M. Luc Belot](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1182

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 octobre 2013](#)